NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DE 280 M\$ EN SOUTIEN À DOMICILE

Ces investissements de 280 M\$ vont permettre de couvrir davantage les besoins des usagers en soutien à domicile en fonction de l'offre de service et la mission de chaque établissement.

Ventilation budgétaire des investissements

Régions	Investissements (\$)
Bas-Saint-Laurent	6 834 900
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 546 700
Capitale-Nationale	18 571 100
Mauricie et Centre-du-Québec	15 788 900
Estrie	12 775 200
Montréal	40 877 600
Outaouais	8 043 500
Abitibi-Témiscamingue	2 614 000
Côte-Nord	1 784 400
Nord-du-Québec	258 800
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 936 400
Chaudière-Appalaches	10 737 100
Laval	9 985 200
Lanaudière	9 709 300
Laurentides	14 308 500
Montérégie	33 090 700
Nunavik	395 800
Terres-Cries-de-la-Baie-James	2 410
	TOTAL : 196 260 510

À ces montants, s'ajoutent 80 M\$ qui sont récurrents pour répondre aux besoins de services de soutien à domicile déterminés par les établissements de santé et des services sociaux ainsi que 6 M\$ pour le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique. Afin de soutenir la coordination et le support aux intervenants dans l'utilisation des outils de cheminement clinique informatisés (OCCI), un nouveau montant récurrent de 1,2 M\$ s'ajoute à un investissement antérieur de 2,5 M\$.



